



## **COMMUNIQUÉ DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES DE LA DiSI ÎLE-DE-FRANCE du 11 octobre 2022**

**Notre section syndicale a été informée par les collègues assurant le gardiennage de jour et de nuit à l'ESI de Nemours, que leurs missions seraient purement et simplement privatisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon les annonces faites récemment par la direction locale.**

Ces missions complexes dans un établissement sensible seraient confiées à une entreprise privée. Nos collègues seraient réaffectés en interne dans les services de l'ESI de Nemours.

Les conséquences pour les personnels seraient la suppression de leur poste, des changements radicaux dans leur mode de vie, et pour certains des pertes substantielles de rémunération, dont la perte du logement de fonction du gardien-concierge à compter du 01/09/2023.

**Nos premières réflexions avec les collègues concernés ont conduit à plusieurs décisions ou intentions :**

- Informer l'ensemble des collègues de Nemours de la privatisation de ces missions, ce qui est fait par le présent communiqué.
- Bâtir un dossier complet sur les différentes missions des collègues mettant en évidence la complexité des missions et des tâches, que ne manqueraient pas de facturer au prix fort des prestataires privés, sans garantir le niveau de prestation assuré actuellement.
- Définir les revendications avec les collègues concernés, ce qui est en cours.
- La première des revendications, c'est le maintien des missions publiques de gardiennage et le maintien de tous les emplois actuels de fonctionnaires titulaires du gardien ou des veilleurs de nuit.
- Aucune privatisation du gardiennage !
- Intervenir sur ces bases lors des CHS-CT et CTL des 13 et 18 octobre prochains en présence de veilleurs de nuit.

**Comme depuis des décennies, lorsqu'un service, un groupe de collègues, ou encore l'existence même de l'ESI étaient menacés, il y a eu avec les sections syndicales locales la mobilisation unie de tous les collègues qui a permis de déjouer les pièges et de maintenir globalement les services ou les emplois. Continuons sereinement et avec détermination à faire pareil : défendre nos collègues du gardiennage contre la privatisation, c'est nous défendre nous-mêmes contre toutes les privatisations !**

**Aucune privatisation du gardiennage !**

**Maintien des missions publiques de gardiennage  
et maintien de tous les emplois actuels de fonctionnaires titulaires,  
gardien ou veilleurs de nuit !**